

30 nov 2021 -17:24

## Protection de l'environnement : 1,5 tonnes de produits d'origine animale et végétale saisis

En octobre, quatre jours de contrôles ont eu lieu dans le hall des arrivées de l'aéroport de Bruxelles et via le service de fret aérien Brucargo dans le cadre de l'opération internationale annuelle « Thunder ». Pour cette opération, le SPF Santé publique, l'Agence fédérale pour la sécurité de la chaîne alimentaire (AFSCA) et l'Administration Générale des Douanes et Accises du SPF Finances ont collaboré avec des experts du Jardin botanique de Meise, du Zoo d'Anvers et de l'Université de Liège. Cette opération de lutte contre le commerce illégal a ciblé les produits issus de plantes et d'animaux dont ceux provenant d'espèces protégées par la convention CITES[i].

Le but de l'opération était d'améliorer la lutte contre la criminalité environnementale en recueillant des informations pour mieux comprendre l'organisation et le fonctionnement des réseaux criminels. La criminalité environnementale a un impact direct sur le changement climatique, nuit aux moyens de subsistance de millions de personnes, entraîne des migrations forcées et peut déclencher la propagation de virus de l'animal à l'homme.

L'opération s'est concentrée sur les vols en provenance d'Afrique centrale et occidentale. Toutes les valises des passagers des vols sélectionnés ont été ouvertes à la recherche de marchandises illégales, marchandises qui ont souvent pour destination finale l'Asie où la demande pour ce type de produits est élevée.

### Saisies dans les bagages des voyageurs...

Lors des contrôles, les douaniers ont saisi près de 1,5 tonnes de produits d'origine animale et végétale sur 117 passagers. En outre, les contrôleurs CITES du SPF Santé publique ont trouvé dix-sept coquilles d'une espèce de bénitier géant (*Tridacna maxima*) de Tanzanie, deux morceaux de corail de Zanzibar et un kilogramme de tortue d'Aubry à carapace molle (*Cycloderma aubryi*) de la République démocratique du Congo.

Des importations illicites de bijoux, de cigarettes et d'alcool ont également été détectées au cours de l'opération. 711 articles cosmétiques et 150 médicaments ont également été saisis et deux chiens ont été retenus pour une enquête plus approfondie et, entre-temps, pris en charge dans le Animal Care & Inspection centre de l'aéroport de Zaventem.

### ...et dans les colis postaux ou dans le fret

Sur base d'analyses de risques, les douaniers aidés de contrôleurs de l'AFSCA ont également effectué des contrôles sur les marchandises destinées à être transportées par avion ou envoyées par la poste. Divers compléments alimentaires et plantes ont été saisis dans des colis postaux. Un important lot de 5000 plantes a été trouvé dans le fret d'un avion.

### Formation pour les agents des douanes

Lors des journées de contrôle, les experts et les contrôleurs CITES du SPF Santé publique et leurs partenaires ont dispensé une formation sur la réglementation CITES ainsi que sur la manière dont les douaniers peuvent reconnaître l'ivoire, les cactus et les orchidées, les reptiles, les peaux de reptiles, les poissons protégés par la CITES et les produits issus de ceux-ci. Au cours de ces formations, il a été examiné comment la coopération, la communication et l'échange de données entre les services compétents peuvent encore être améliorés.

*« La coopération est dans l'ADN de notre douane. Je suis donc particulièrement heureux que cette coopération avec des collègues nationaux et étrangers ait une fois de plus donné des résultats dans la lutte contre le commerce illégal d'animaux et de plantes exotiques. Un combat que nous menons à la fois pour protéger les animaux et les plantes sauvages et pour endiguer la corruption et les réseaux criminels sous-jacents. Dans les années à venir également, nous pourrions compter sur les douanes pour défendre les intérêts de la convention CITES. »*

Vincent Van Peteghem, Vice-Premier ministre et ministre des Finances, chargé de la Coordination de la lutte contre la fraude

#### Contrôles CITES supplémentaires menés en octobre

Outre l'opération Thunder, d'autres dossiers liés à la convention CITES ont été traités en Belgique en octobre : 2,46 kg de singe fumé Potto de Bosman (*Perodicticus potto*) en provenance du Ghana et 2,4 kg de corail en provenance de la République dominicaine ont été saisis sur des passagers. En outre, le service d'inspection du SPF Santé publique a confisqué 245 meubles (11 775 kilogrammes pour une valeur de 45 462 euros). Cette enquête toujours en cours s'inscrit dans le cadre d'une opération beaucoup plus vaste au cours de laquelle les inspecteurs ont découvert que ces importations de meubles en *Dalbergia sissoo* (variété très prisée de bois de rose originaire d'Asie) avaient cours depuis trois ans sans aucun des documents CITES nécessaires. Pendant cette même période, le service d'inspection a continué à effectuer des contrôles dans les magasins, chez les producteurs, éleveurs et particuliers, ainsi que sur les marchés aux puces, etc.

#### Lutte internationale contre la criminalité environnementale

Cette 5ème édition de l'opération Thunder, coordonnée par Interpol conjointement avec l'Organisation mondiale des douanes (OMD) et le Secrétariat de la CITES, avec le soutien du Consortium international pour la lutte contre la criminalité liée aux espèces sauvages (ICCWC), a permis jusqu'à présent d'identifier quelque 300 suspects et de réaliser plus de 1 000 saisies.

Les saisies mondiales signalées à ce jour comprennent :

- 478 kg de pièces d'ivoire et 487 kg de produits dérivés de l'ivoire
- 75 parties de grands félins, 29 grands félins vivants
- 856 kg d'écaillés de pangolin
- 531 tortues de mer et tortues terrestres
- 171 oiseaux

- 336 reptiles

- 4 843 kg de produits marins, dont des coraux, des vessies de poissons Totoaba (appelées « cocaïne de la mer ») et des concombres de mer (proches des oursins dont le prix vente peut s'élever jusqu'à 4.000 euros/kg)

- 75 320 kg de bois, dont 313m3 de bois de rose

- 1,4 million d'articles dérivés de plantes

*« Il y a encore beaucoup à faire au niveau de la criminalité environnementale », déclare la ministre du Climat, de l'Environnement, du Développement durable et du Green Deal Zakia Khattabi. Elle poursuit : « il est important de prendre part à des opérations internationales telles que l'opération Thunder pour s'assurer que le commerce international des animaux et les plantes sauvages ne menace pas la survie de ces espèces. Collaborer avec différentes instances et différents pays est indispensable si l'on veut s'assurer que les crimes contre les espèces sauvages soient traités efficacement et espérer y mettre un terme. »*

-----

i La convention CITES (Convention on International Trade in Engangered Species of Wild Fauna and Flora) règlemente depuis 1975 le commerce des espèces menacées. L'accord compte actuellement 183 parties. Tous les Etats membres de l'Union européenne en font partie (dont la Belgique depuis 1984). Il protège environ 5.800 espèces d'animaux et 30.000 espèces de plantes. Pour plus d'informations sur la Convention CITES : <http://www.citesenbelgique.be>.

#### Contacts pour la presse

- Vinciane Charlier, porte-parole du SPF Santé, [vinciane.charlier@health.fgov.be](mailto:vinciane.charlier@health.fgov.be) 0475 93 92 71
- Florence Angelici, porte-parole du SPF Finances, [florence.angelici@minfin.fed.be](mailto:florence.angelici@minfin.fed.be), 0470 775 728
- Jean-Sébastien Walhin, porte-parole AFSCA, [jean-sebastien.walhin@afsca.be](mailto:jean-sebastien.walhin@afsca.be), 0476 88 50 77
- Service de presse du Zoo d'Anvers, Ilse Segers, 0476 324 577
- Jardin botanique de Meise, Koen Es, [koen.es@plantentuinmeise.be](mailto:koen.es@plantentuinmeise.be)

SPF Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et  
Environnement  
Avenue Galilée, 5 bte 2  
1210 Bruxelles  
Belgique  
+32 2 524 97 97  
<http://www.health.belgium.be>

Vinciane Charlier  
Porte-parole (FR)  
+32 475 93 92 71  
+32 2 524 99 21  
[vinciane.charlier@health.fgov.be](mailto:vinciane.charlier@health.fgov.be)

Wendy Lee  
Porte-parole (NL)  
+32 2 524 91 69  
+32 477 98 01 02  
[wendy.lee@health.fgov.be](mailto:wendy.lee@health.fgov.be)